



# PRÉFET DES HAUTS- DE-SEINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Hébergement et du Logement  
Unité départementale des Hauts-de-Seine

## AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

Commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social relevant de la compétence exclusive de l'État (CHRS, CPH, CADA, FJT, Majeurs sous tutelle, PJJ)

### **I. Autorité compétente pour la désignation :**

Monsieur le préfet des Hauts-de-Seine  
Préfecture des Hauts-de-Seine  
167 - 177 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
92013 NANTERRE

### **II. Compétence de la commission d'information et de sélection d'appel à projet :**

Appel à projet social de la compétence exclusive de l'État

### **III. Objet de l'appel à candidature :**

L'article L. 313-1-1 du Code l'Action Sociale et des Familles (CASF) prévoit que l'autorisation pour les établissements sociaux et médico-sociaux est délivrée par les autorités compétentes à l'issue d'une procédure d'appel à projet et l'avis d'une commission d'information et de sélection qui associe les représentants des usagers.

Conformément à l'article R. 313-1 du CASF, le préfet désigne les représentants des usagers après un appel à candidature dont au moins :

- un ou deux représentants d'associations d'usagers participant à l'élaboration du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes défavorisées (PDALHPD) ;
- un représentant d'association de la protection judiciaire des majeurs.

Les candidats sont invités à proposer un titulaire et un suppléant et à préciser au titre de quelle catégorie ils se présentent.

Les candidats sélectionnés seront désignés pour un mandat de 3 ans renouvelable. Ils seront membres à titre permanent avec voix délibérative.

#### **IV. Modalités de participation :**

Le candidat s'engage à participer de manière assidue aux réunions de la commission, à titre gratuit, à se désister en cas de conflit d'intérêts.

Les membres ne peuvent prendre part aux délibérations de la commission lorsqu'ils ont un intérêt personnel à une affaire inscrite à l'ordre du jour. Ils doivent remplir une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à leur désignation : cette clause sera vérifiée à chaque séance. La violation de cette règle entraînera la nullité de la décision prise à la suite de la délibération.

#### **V. Critères de sélection :**

L'association doit avoir un caractère représentatif au regard des éléments suivants (ex : nombre de structures gérées, par type d'activités, nombre de public pris en charge, etc ;

- Activité de l'association sur le territoire départemental voire régional ;
- Implication de l'association dans des projets soumis à la commission de sélection ;
- Savoir-faire et compétences de l'association avec les publics pris en charge dans ces dispositifs ;
- Diversité et spécificité des champs couverts par l'association.

#### **VI. Contenu du dossier de candidature :**

Les candidats devront obligatoirement remettre un dossier comprenant :

- La fiche de candidature jointe, complétée, datée et signée ;
- Les statuts de l'association représentée ;
- Le dernier rapport d'activité.
- Une lettre de motivation répondant aux critères de sélection

#### **VII. Modalités de dépôt des candidatures :**

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 28 février 2024, par voie électronique, en mentionnant le référence « Appel à candidature – commission AAP » à l'adresse mail suivante :

**[shal.udhl92.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:shal.udhl92.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr)**

**COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION D'APPEL À PROJET SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL  
RELEVANT DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DE L'ÉTAT (CHRS, CPH, CADA FJT Majeurs sous  
tutelle, PJJ)**

**Fiche de candidature**

**Identification de l'association :**

Association : .....

Siège social (adresse) : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

Président : .....

**Catégorie de membre au titre de laquelle le candidat se présente :**

représentant d'une association de la protection judiciaire des majeurs

représentant d'une association participant à l'élaboration du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes défavorisées (PDALHPD)

**Identité et coordonnées du membre titulaire proposé :**

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction de la personne dans l'association :

Courriel : .....

Numéro de téléphone : .....

**Identité et coordonnées du membre suppléant proposé :**

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction de la personne dans l'association :

Courriel : .....

Numéro de téléphone : .....